

Publié le 13 janvier 2017 à 10h10 | Mis à jour à 10h10

Shawinigan perd 19 postes de technologistes médicaux



Pas moins de 19 postes de technologistes médicaux du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec seront finalement abolis à Shawinigan dans le cadre du projet Optilab.

Photo : Sylvain Mayer



[Brigitte Trahan](#)

Le Nouvelliste

(Shawinigan) Pas moins de 19 postes de technologistes médicaux du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec seront finalement abolis à Shawinigan dans le cadre du projet Optilab du ministre Gaétan Barrette visant à centraliser à Trois-Rivières l'analyse des prélèvements sanguins, biopsies et autres échantillons biomédicaux.

Le projet avait déjà été dénoncé, en septembre dernier, par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux. Vendredi matin, c'était au tour de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), la plus grande organisation syndicale dans le secteur, de déplorer les effets du projet Optilab au Centre-de-la-Mauricie.

Il est maintenant confirmé qu'Optilab coûtera 19 emplois de qualité à Shawinigan, une ville aux prises avec un problème de chômage depuis la fermeture des grandes usines. La FSSS-CSN demande un moratoire immédiat sur le projet.

L'agent de grief du Syndicat, Sébastien Herbert, indique avoir tenu plusieurs rencontres avec l'employeur dans l'espoir de «minimiser les impacts sur les technologistes médicaux de Shawinigan.»

«Comment seront-ils intégrés auprès des travailleurs déjà installés à Trois-Rivières?», se demande le Syndicat qui s'inquiète aussi de savoir ce qu'il adviendra de l'ancienneté de ces employés. «Devront-ils travailler de soir dorénavant plutôt que de jour? Leur champ d'expertise sera-t-il considéré?» Voilà des questions auxquelles le Syndicat affirme ne pas avoir obtenu de réponses encore.

La nouvelle du déplacement des 19 technologistes médicaux a été confirmée par le CIUSSS-MCQ le 19 décembre dernier.

L'automne dernier l'APPTSSS avait annoncé qu'une vingtaine de postes devraient être abolis dans la région à la suite de cette réforme de services.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)